

L'État contre l'intérêt général

## Description

On avait coutume de dire que l'État défend l'intérêt général, que le secteur privé défend les organisations syndicales et patronales... Les partis politiques défendent plutôt leurs intérêts catégoriels.

Charles Prats est un magistrat français, chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention au tribunal judiciaire de Paris depuis 2017. Le juge Prats est connu pour son activité dans la lutte contre la fraude fiscale et les fraudes aux prestations sociales.

Charles PRATS, avait révélé dans son livre "Cartel des fraudes » les 50 milliards d'euros annuels de fraude sociale dont la France est victime.

Dans son nouveau livre, « Cartel des fraudes 2, il nous plonge dans les coulisses des fraudes sociales et fiscales en décrivant une situation de plus en plus catastrophique. Il souligne comment nous finançons plus de 75 millions d'assurés sociaux, via les cartes vitales de la Sécurité Sociale alors que la population française ne compte que 67 millions d'habitants, comment une retraite sur deux serait versée à des personnes nées à l'étranger, et surtout, comment le fisc français a perdu près de 20 milliards d'euros en refusant d'utiliser les moyens européens de lutte contre les arnaques à la TVA.

« Plutôt que d'augmenter les impôts, stoppons la fraude » plaide Charles Prats. Mais l'Etat ne l'entend pas ainsi. On blâme le juge Prats pour le courage de ses opinions. On lui reproche d'afficher "ses positions politiques sur twitter" et de montrer du doigt ceux qu'il appelle des «nervis d'extrêmegauche, antifas, black blocs». Un juge des libertés libre! Un fonctionnaire qui ose la ramener! Un crime de lèse majesté! La censure montre le bout de son nez. Une belle occasion pour sa hiérarchie de le poursuivre pour « infraction au devoir de réserve."

Pour avoir fait son travail et dénoncé les turpitudes du système, le Juge Prats est visé par une enquête administrative.

Alors que la France est dans une situation financière difficile, et qu'il serait indispensable de reprendre les 100 milliards d'euros volés chaque année par les fraudeurs fiscaux et sociaux, l'Etat préfère s'en prendre au lanceur d'alerte plutôt que de poursuivre les fraudeurs.

## **Charles Auguste**

## Categorie

- 1. Économie
- 2. Politique

## date créée

8 novembre 2021